

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

DU 28 AVRIL 2017

**CM2017/04/28/08 : MANDAT SPECIAL AU CONSEILLER METROPOLITAIN DELEGUE A
L'ECONOMIE CIRCULAIRE**

DATE DE LA CONVOCATION : 20 AVRIL 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

ETAIENT PRESENTS : Manuel AESCHLIMANN, Marie-Hélène AMIABLE, Eric AZIERE, Marinette BACHE, Denis BADRE, Catherine BARATTI-ELBAZ, Jean-Pierre BARNAUD, Christiane BARODY-WEISS, Jacques BAUDRIER, Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, Zacharia BEN AMAR, Jacques-Alain BENISTI, Eric BERDOATI, Jean-Didier BERGER, Sylvain BERRIOS, Jean-Didier BERTHAULT, Jean-Paul BOLUFER, Nicolas BONNET-OULALDJ, Alain-Bernard BOULANGER, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Michel BOURGAIN, Philippe BOUYSSOU, Daniel BREUILLER, Galla BRIDIER, Colombe BROSEL, Patrice CALMEJANE, Vincent CAPO-CANELLAS, Luc CARVOUNAS, Eric CESARI, Jacques CHAUSSAT, Hervé CHEVREAU, Yves CONTASSOT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Philippe DALLIER, Stéphanie DAUMIN, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO, Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Julien DUMAINE, Christian DUPUY, Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET, Léa FILOCHE, Michel FOURCADE, Jean-Christophe FROMANTIN, Bernard GAUDUCHEAU, Jacques GAUTIER, Jean-Michel GENESTIER, Hervé GICQUEL, Christophe GIRARD, Emmanuel GREGOIRE, Didier GUILLAUME, Daniel GUIRAUD, Eric HELARD, Michel HERBILLON, Anne HIDALGO, Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH, Patrick JARRY, Halima JEMNI, Bruno JULLIARD, Philippe JUVIN, Marie KENNEDY, Jean-Claude KENNEDY, Bertrand KERN, Olivier KLEIN, Philippe LAURENT, Christine LAVARDE-BOEDA, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, François LE CLEC'H, Patrice LECLERC, Françoise LECOUFLE, Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Xavier LEMOINE, Michel LEPRETRE, Marie-Pierre LIMOGES, Séverine MAROUN, Hervé MARSEILLE, Jacques JP MARTIN, Valérie MAYER-BLIMONT, Eric MELHORN, Jean-Louis MISSIKA, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON, Christophe NAJDOVSKI, Frédéric NICOLAS, Jean-Marc NICOLLE, Pascal NOURY, Patrick OLLIER, Didier PAILLARD, Philippe PEMEZEC, Mao PENINO, Carine PETIT, Gilles POUX, Danièle PREMEL, Raphaëlle PRIMET, Yves REVILLON, Laurent RIVOIRE, André SANTINI, Gilles SAVRY, Eric SCHLEGEL, Jean-Yves SENANT, Georges SIFFREDI, Sylvie SIMON-DECK, Anne SOUYRIS, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne TACHENE, Michel TEULET, Sylvine THOMASSIN, Yves THOREAU, Patricia TORDJMAN, François VAUGLIN, Dominique VERSINI, Alexandre VESPERINI, Jean-François VOGUET

ETAIENT REPRESENTES : Dominique ADENOT (représenté par Marie KENNEDY), Sylvie ALTMAN (représentée par Stéphanie DAUMIN), François ASENSI (représenté par Philippe BOUYSSOU), Pierre-Christophe BAGUET (représenté par Christine LAVARDE-BOEDA), Julien BARGETON (représenté par Jean-Louis MISSIKA), Françoise BAUD (représentée par Didier GUILLAUME), Jacqueline BELHOMME (représentée par Marie-Hélène AMIABLE), David BELLIARD (représenté par Yves CONTASSOT), Patrice BESSAC (représenté par Patrick DOUET), Jean-Jacques BRIDEY (représenté par Jean-Yves LE BOUILLONNEC), Jean-Bernard BROS (représenté par Marinette BACHE), Christian CAMBON (représenté par Hervé GICQUEL), Gilles CARREZ (représenté par Patrick OLLIER), Laurent CATHALA (représenté par Sylvie SIMON-DECK), Régis CHARBONNIER (représenté par Luc CARVOUNAS), Raymond CHARRESON (représenté par Anne TACHENE), Marie-Carole CIUNTU (représentée par Jean-Paul FAURE-SOULET), Gérard COSME (représenté par Daniel GUIRAUD), Patrick DONATH (représenté par Bernard GAUDUCHEAU), Olivier DOSNE (représenté par Michel HERBILLON), Carole DRAI (représentée par Sylvain BERRIOS), Corentin DUPREY (représenté par Tony DI MARTINO), Yvan FEMEL (représenté par Jacques JP MARTIN), Vincent FRANCHI (représenté par Eric CESARI), Jean-Jacques GIANNESINI (représenté par Daniel-Georges COURTOIS), Nicole GOUETA (représentée par Jean-Paul BOLUFER), Eric GRILLON (représenté par Richard DELL'AGNOLA), Christine JANODET (représentée par Galla BRIDIER), Carinne JUSTE (représentée par Patrice LECLERC), Jean-Christophe LAGARDE (représenté par Vincent CAPO-CANELLAS), Franck LE BOHELLEC (représenté par Alexandre VESPERINI), Jacques MAHEAS (représenté par Olivier KLEIN), Brigitte MARSIGNY (représentée par Georges SIFFREDI), Claire MAYOLY-FLORENTIN (représentée par Marie-Pierre LIMOGE), Jean-Loup METTON (représenté par Philippe LAURENT), Virginie MICHEL-PAULSEN (représentée par Christiane BARODY-WEISS), Gauthier MOUGIN (représenté par Jean-Didier BERTHAULT), Jean-Charles NEGRE (représenté par Jean-Claude KENNEDY), Robin REDA (représenté par Philippe PEMEZEC), Jean-Pierre SCHOSTECK (représenté par Françoise LECOUFFLE), Azzédine TAÏBI (représenté par Gilles POUX), Ludovic TORO (représenté par Ivan ITZKOVITCH), Corinne VALLS (représentée par Sylvine THOMASSIN), Sophie VALLY (représentée par Pascal BEAUDET), Laurent VASTEL (représenté par Hervé MARSEILLE), Alain VEDERE (représenté par Eric MELHORN), Pauline VERON (représentée par François VAUGLIN), et Jean-Marie VILAIN (représenté par François LE CLEC'H).

ETAIENT ABSENTS : Dominique BAILLY, Patrick BALKANY, Julie BOILLOT, Geoffroy BOULARD, Patrick BRAOUEZEC, Ian BROSSAT, Frédérique CALANDRA, Jean-Baptiste DE FROMENT, Grégoire DE LA RONCIERE, Stéphane DE PAOLI, Marielle DE SARNEZ, William DELANNOY, Christian DEMUYNCK, Rémi FERAUD, Afaf GABELOTAUD, Stéphane GATIGNON, Sylvie GERINTE, Claude GOASGUEN, Philippe GOUJON, Jean-Jacques GUILLET, François HAAB, Sakina HAMID, Marie-Laure HAREL, Vincent JEANBRUN, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Laurent LAFON, Jean-François LAMOUR, Pierre-Yves MARTIN, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Rémi MUZEAU, Anne-Constance ONGHENA, Marie-Christine SEGUI, Jean-Pierre SPILBAUER, Georges URLACHER et Martine VALLETON.

La loi a prévu d'accorder aux élus locaux le remboursement de certaines dépenses particulières, en particulier celui des frais nécessités par l'exécution d'un mandat spécial.

Dans l'intérêt de la Métropole du Grand Paris, il y a lieu de donner mandat à Monsieur Xavier Lemoine, conseiller métropolitain délégué à l'économie circulaire, pour sa participation à la 9^{ème} édition des journées du développement durable, post COP 22, sur le thème « Economie circulaire au Maroc : quelles opportunités de transition vers une économie verte et inclusive ? ». Cet évènement, au cours duquel l'intervention de M. Lemoine est pressentie sur « la construction d'une métropole basée sur l'économie circulaire » aura lieu à Tanger, du 4 au 6 mai 2017.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2123-18 et L.5211-11 ;

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

Vu l'arrêté n° AP2016/01 du 17 mars 2016 portant délégation de fonctions aux vice-présidents et conseillers métropolitains membres du bureau ;

Considérant, dans le cadre de son mandat et dans l'intérêt métropolitain, qu'il est opportun de confier un mandat spécial à M. Xavier Lemoine, Conseiller métropolitain délégué à l'économie circulaire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DONNE mandat spécial à M. Xavier Lemoine pour sa participation à la 9^{ème} édition des journées du développement durable, à Tanger, du 4 au 6 mai 2017.

DIT que les frais de transport, d'hébergement et de restauration inhérents à l'exercice de ce mandat spécial seront pris en charge par la Métropole du Grand Paris, sur présentation d'un état de frais accompagné des justificatifs des dépenses engagées.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 011.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Député-Maire de Rueil-Malmaison



- 2 -